

CARACTERISTIQUES DU DEMANDEUR

Quelle que soit la nature juridique du demandeur :

Liste des détenteurs de capital (ou liste des membres associés dans le cas d'une structure collective) :

Nom prénom	% de parts sociales détenues	JA (*) oui/non	Si JA projet prévu au PE ? oui/non

(*) JA cf. définition dans le texte de l'Appel à Projet

CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

a) Localisation du siège de l'exploitation : Identique à la localisation du demandeur ☐ oui ☐ non

Sinon, merci de préciser l'adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_|_|

Commune : _____

☐ Le siège de l'exploitation est situé dans une commune de la Zone de Montagne

☐ au moins 80% de la SAU de l'exploitation est situé dans une commune de la Zone de Montagne

Zone vulnérable : au moins un îlot ou un bâtiment situé en Zone vulnérable

☐ oui

☐ non

b) Surface exploitée (avant réalisation du projet) :

à remplir par tous les demandeurs

Surface Agricole Utile de l'exploitation (SAU) : |_|_|_|, |_|_| ha (1)

Surface en Prairies permanents (PP) : |_|_|_|, |_|_| ha (2)

Surface en Prairies Temporaires (PT) : |_|_|_|, |_|_| ha (3)

Surface en ensilage de céréales : |_|_|_|, |_|_| ha (4)

**Autres cultures fourragères
(production de fourrages grossiers : ex : betteraves Fourragères...) :** |_|_|_|, |_|_| ha (5)

Total Surface Fourragère Principale (SFP) = (2) + (3) + (4) + (5) = |_|_|_|, |_|_| ha (6)

Ratio (PP+PT)/SFP = |_|_| %
= (2+3)/6

Si ratio (PP+PT)/SFP est inférieur à 70%, calcul de:

10% (SAU-(PP+PT)) = 0.10 X [(1) - [(2) + (3)]] = |_|_| ha

CARACTERISTIQUES DU PROJET

INTITULE DU PROJET : _____

Le projet concerne une production :
(cocher la case correspondante)

☐ ovine ☐ caprine ☐ porcine AB ☐ volaille AB ☐ lapin AB

☐ autre production animale

Êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment concerné par le projet ?

☐ oui

☐ non

si non : joindre l'attestation complétée par le propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant,

dans tous les cas : joindre attestation de propriété (plan cadastral et matrice cadastrale)

Lieu des travaux : ☐ Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, préciser l'adresse :

Département |__|__| Commune |__|__|__|__| Lieu-dit :

DEPENSES PREVISIONNELLES

POSTE		NOMENCLATURE	MONTANT EN € (HT)
BATIMENT D'ELEVAGE	Bâtiment bois	BAT BOIS	
	Bâtiment non bois	BAT N-BOIS	
	Locaux & maîtrise du sanitaire	BAT SAN	
	Equipement & matériel d'élevage	BAT EQUI	
	Gestion des effluents (plafond de 50 000 €) fumière, fosse, équipements associés...	BAT GEF	
	Autres constructions	BAT AUTR	
	Aménagements extérieurs	BAT AMEN	
		Total page	
		Reprise total page	

		<i>précédente</i>	
POSTE		NOMENCLATURE	MONTANT EN € (HT)
SALLE DE TRAITE LAITERIE (plafond d'investissement éligible = 100 000 €)	Locaux & matériel de traite	BAT TRAIT	
	Economie énergie bloc de traite	EEN TRAIT	
AUTONOMIE ALIMENTAIRE	Fabrication d'aliment à la ferme (pour élevages porcs – volailles uniquement)	ALM FAF	
	Stockage des fourrages (en zone de montagne uniquement)	ALM STCK	
IMMATERIEL	Frais généraux (études, maîtrise d'œuvre)	IMM	
		TOTAL INVESTISSEMENT(*)	

(*) TOTAL INVESTISSEMENT = COÛT GLOBAL DU PROJET

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET :

Financeurs sollicités	Montant en €
Montant des aides attendues au titre de la présente demande	
Montant des aides attendues hors de la présente demande (1)	
Sous-total financeurs publics	
Emprunt ⁽²⁾	
Autre	
Sous-total financeurs privés	
Auto – financement	
TOTAL général = coût global du projet	

(1) Veuillez détailler l'origine des aides publiques hors de la présente demande et leur montant (subvention équivalente du prêt bonifié et/ou aides d'autres financeurs publics)

(2) Si oui, le prêt vous a-t-il été accordé par l'établissement bancaire : ☐ oui ☐ non



ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides :

- ☐ à la modernisation des bâtiments d'élevage

Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :

- ☐ ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet ;
- ☐ ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements ;
- ☐ avoir pris connaissance des informations présentées dans la notice d'information, notamment en ce qui concerne les délais de réalisation de mon projet et de communication des pièces au GUSI, les points de contrôle, les règles de versement des aides et les sanctions encourues en cas de non-respect de ces points ;
- ☐ l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement ;
- ☐ être à jour de mes (nos) cotisations sociales ;
- ☐ n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans les 12 mois qui précèdent la date de dépôt de ma (notre) demande au titre des points de contrôle des normes minimales en matière d'hygiène, de bien-être des animaux et d'environnement ;
- ☐ le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural ;
- ☐ le cas échéant, que les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social ;
- ☐ respecter les normes minimales attachées à mon projet (vous reportez à la notice d'information) ;
- ☐ ne pas avoir obtenu d'aide pour ce même projet au titre de l'actuelle programmation 2014-2020 ;
- ☐ avoir pris connaissance que ma demande sera rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de six mois à compter de la date de l'accusé de réception de mon dossier de demande d'aide complet ;
- ☐ avoir réalisé une étude globale d'évolution de l'exploitation, intégrant la notion de « triple performance » (économique, sociale et environnementale et notamment en matière de gestion des effluents d'élevage).

☐ **Je m'engage (nous nous engageons) à ne pas commencer l'exécution de ce projet avant la date de début d'éligibilité des dépenses, figurant sur l'accusé de réception du dossier de demande d'aide complet.**

☐ **Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :**

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années ;
- à faire intervenir des entreprises qualifiées pour les travaux d'électricité, de charpente-couverture et de stockage et traitement des effluents ;
- à informer le guichet unique de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon (notre) projet ou de mes (nos) engagements ;
- à me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes ;
- à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits - nationaux ou européens -, en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet » ;
- à respecter les obligations de publicité européenne, conformément au règlement d'exécution (UE) n°808/2014 (annexe III- point 2 «responsabilités des bénéficiaires») modifié le 29/04/2016 : si l'aide publique totale (aide FEADER comprise) est inférieure à 50 000 €, la pose d'un support est facultative et laissée au libre choix du bénéficiaire. Si l'aide publique totale (aide FEADER comprise) est supérieure ou égale à 50 000 € et inférieure à 500 000 € : la pose d'une plaque ou d'une affiche (format A3 minimum), dans un lieu aisément visible du public, à compter de la notification de l'octroi de la subvention et au moins jusqu'au paiement du solde de la subvention FEADER est obligatoire, par ailleurs, le bénéficiaire s'engage à mentionner la participation de l'Union européenne dans toute publication concernant le projet aidé (manifestation diverse, article presse, site internet...) ;
- à poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural et tout particulièrement mon (notre) activité d'élevage ayant bénéficié de l'aide pendant une période de cinq années à compter de la date -paiement final de l'aide ;
- à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les constructions, les équipements et les aménagements ayant bénéficié des aides ainsi que le cheptel correspondant pendant une durée de cinq ans à compter de la date paiement final de l'aide ;
- à respecter les normes minimales dans le domaine de l'environnement, de l'hygiène et du bien-être des animaux attachées à l'investissement objet de l'aide ;



Je suis informé(e) (nous sommes informés) :

☐ qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur ;

☐ que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 et aux textes pris en son application, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'Etat compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et liberté » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.

ENGAGEMENT PRIS DANS LE CADRE DE L'OBTENTION D'UN FINANCEMENT AERM

☐ Je m'engage (nous nous engageons) à maintenir ou à augmenter les surfaces en herbe de l'exploitation, présentes sur l'exploitation à la date de dépôt de ma (notre) demande d'aide complète, jusqu'à l'issue d'une période de cinq ans après la date du paiement final de l'aide.

ENGAGEMENTS PRIS DANS LE CADRE DE L'OBTENTION DE SUPPLEMENTS D'AIDE

Les porteurs de projet qui s'engagent dans le cadre de leur « étude globale d'évolution de l'exploitation » à mettre en œuvre des actions qui améliorent la durabilité de l'exploitation, peuvent prétendre à un ou plusieurs suppléments d'aide. Les actions visées sont les suivantes :

- Gestion des effluents,
- Valorisation de l'herbe et/ou Autonomie alimentaire,
- Filières spécifiques: porcs sur paille ou AB, volailles plein air, élevages de lapin avec aménagements spécifiques ou AB,
- Projet de transformation et de vente directe des produits de l'élevage intégré au projet bâtiment

1) Gestion des effluents :

Un engagement relatif à la gestion des effluents parmi les 6 engagements possibles (engagements 1-1 à 1-6), permet de pouvoir bénéficier du supplément d'aide « gestion des effluents ».

engagement 1-1

☐ je m'engage (nous nous engageons) :

à mettre en place pour l'ensemble de l'exploitation un système de gestion des effluents d'élevage type « fumier intégral », ou bien de type mixte « fumier-lisier » ; avec surface en herbe suffisante pour pouvoir épandre la totalité du lisier de l'exploitation, c'est à dire en respectant le ratio maximum de 25m³ de lisier produit par an et par hectare de surface en herbe (Prairie Permanente +Prairie Temporaire). Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

Engagement 1-2

☐ je m'engage (nous nous engageons) :

à mettre en œuvre la gestion collective des effluents de l'élevage, sur la base de contrats entre plusieurs exploitations (cette possibilité d'engagement ne concerne pas les exploitations d'élevage en situation d'excédent structurel, c'est à dire devant obligatoirement épandre une partie de leurs effluents sur des parcelles mises à disposition par des tiers, afin d'être en règle avec le programme d'action national mis en œuvre dans le cadre de la directive nitrates). Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

Engagement 1-3

☐ je m'engage (nous nous engageons) :

à investir (en individuel ou en collectif) dans un épandeur à lisier équipé d'une rampe à pendillards. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et le matériel doit être conservé ou remplacé par un matériel du même type jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

Engagement 1-4

☐ je m'engage (nous nous engageons) :

à composter l'ensemble des fumiers de l'exploitation, en individuel ou en participant à une CUMA de compostage, ou bien, à mettre en œuvre un système de traitement des effluents peu chargés par filtre planté de roseaux. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

Engagement 1-5

☐ je m'engage (nous nous engageons) :

à m'associer à la mise en œuvre d'une unité de méthanisation agricole (individuelle ou collective), comme investisseur ou fournisseur d'intrants (avec contrat d'apport d'effluents d'élevage). Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.



Engagement 1-6

☐ je m'engage (nous nous engageons) :

à adhérer à un GIEE portant sur la thématique du traitement et de la valorisation des effluents d'élevage. L'adhésion doit être effective lors de la signature de l'engagement juridique relative à l'attribution de la subvention. L'engagement doit être maintenu sur la durée de reconnaissance du GIEE.

2) Valorisation de l'herbe et/ou autonomie alimentaire :

la réalisation d'un des 5 engagements suivants (engagements 2-1 à 2-5), suffit à valider le supplément « valorisation de l'herbe, autonomie alimentaire ».

- Maintien ou développement de l'herbe dans le système fourrager,

Engagement 2-1

☐ Je m'engage (nous nous engageons) :

à maintenir le ratio : (PP+PT)/SFP de l'exploitation à un niveau supérieur ou égal à 70%. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

Ratio (PP+PT)/SFP de l'exploitation avant réalisation du projet = | | | | % = **Ratio (PP+PT)/SFP**
(cf. p2 de ce formulaire de demande d'aide)

Engagement 2-2

☐ je m'engage (nous nous engageons) :

à augmenter les surfaces en herbe de l'exploitation (Prairies Permanentes + Prairies Temporaires).

Cette augmentation doit être au minimum équivalente à 10% de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation avant-projet, diminuée des surfaces en herbe avant-projet. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

L'augmentation des surfaces en herbe de l'exploitation peut être inférieure si elle permet d'atteindre et de maintenir sur la durée de l'engagement le ratio (PP+PT)/SFP de l'exploitation supérieur ou égal à 70%.

Surface Agricole Utile de l'exploitation avant réalisation du projet (SAU): | | | | , | | | | **ha (1)**

Surface en Prairies permanents avant réalisation du projet (PP) : | | | | , | | | | **ha (2)**

Surface en Prairies Temporaires avant réalisation du projet (PT) : | | | | , | | | | **ha (3)**

Augmentation des surfaces en herbe = $0,10 \times (SAU - (PP + PT)) = 0,10 \times (1 - (2 + 3)) =$ | | | | , | | | | **ha**
(cf. p2 de ce formulaire de demande d'aide)

- Maintien ou développement de l'autonomie alimentaire du troupeau,

Engagement 2-3 (concerne les élevages de vaches laitières)

☐ je m'engage (nous nous engageons) :

à développer ou à maintenir les cultures de protéagineux ou de mélanges céréales-protéagineux, pour atteindre un minimum de cultures en protéagineux de 50 ares pour 10 vaches laitières ou de mélanges céréales-protéagineux de 1 hectare pour 10 vaches laitières. La réalisation de cet engagement sera vérifiée à la date de la dernière demande de paiement et il devra être maintenu sur une durée de 5 ans à compter du dernier paiement de l'aide. Si ces seuils sont déjà atteints avant la réalisation du projet, ils devront être maintenus dans les cinq années de la période d'engagement.

- Nombre de vaches laitières mentionné dans les objectifs du projet global d'exploitation : _____ **VL**

- Engagement à atteindre en cultures en protéagineux un minimum de : _____ **ha**
et/ou

- Engagement à atteindre en cultures en céréales-protéagineux un minimum de : _____ **ha**



Engagement 2-4 (concerne les élevages de jeunes bovins)

☐ je m'engage (nous nous engageons) :

à développer ou à maintenir les cultures de légumineuses ou de mélanges graminées-légumineuses, pour atteindre un minimum de cultures de légumineuses ou de mélange graminée-légumineuses de 1 hectare pour 50 jeunes bovins produits par an. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide. Si ces seuils sont déjà atteints avant la réalisation du projet, ils devront être maintenus dans les cinq années de la période d'engagement.

Nombre de Jeunes Bovins mâles mentionnés dans les objectifs du projet global d'exploitation : _____ jeunes bovin

Engagement à atteindre

en cultures de légumineuses ou de mélange graminées-légumineuses un minimum de : _____ ha

Engagement 2-5 (concerne les élevages de porcs ou de volailles) _

☐ je m'engage (nous nous engageons) :

à développer un atelier de fabrication d'aliments à la ferme, mobilisant des matières premières produites par l'exploitation. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

3) Filières spécifiques

Cet engagement permet de bénéficier du supplément d'aide « filières spécifiques ».

Engagement 3

☐ je m'engage (nous nous engageons) :

à développer sur l'exploitation, dans le cadre du projet bâtiment, un atelier de production de :

- porcs sur paille ou AB
- ou de volailles plein-air
- ou de lapins, avec aménagements spécifiques relatifs à la prise en compte du bien-être animal.

Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

4) Projet de transformation et de vente directe

Cet engagement permet de bénéficier du supplément d'aide « projet de transformation, vente directe ».

Engagement 4

☐ je m'engage (nous nous engageons) :

à réaliser le nouveau projet de transformation et de vente directe des produits de l'élevage, prévu dans « l'étude globale d'évolution de l'exploitation ».

Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.



LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Sans objet
Exemplaire original de la demande complété et signé	Tous	☐	☐
Pièces communes :			
Devis estimatifs détaillés des travaux ou investissements (classés par type d'investissement)	Tous	☐	☐
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible)	Tous	☐	☐
Pièces relatives à l'identification du demandeur :			
Certificat d'immatriculation INSEE ou K-bis récent	Si le demandeur est une forme sociétaire ou une structure collective ou un établissement public	☐	☐
Exemplaire des statuts ou PV d'assemblée générale	Si le demandeur est une forme sociétaire ou une structure collective	☐	☐
Copie de la carte d'identité ou passeport valide à la date de dépôt de la demande.	Exploitant individuel, le ou les représentants légaux, si le demandeur est une forme sociétaire ou une structure collective (tous les associés dans le cas d'un GAEC)	☐	☐
Attestation sociale mentionnant que vous êtes à jour de vos cotisations	Tous, pour la structure et tous les associés exploitants	☐	☐
Pièces relatives aux projets de travaux :			
Autorisation du propriétaire	Le cas échéant.	☐	☐
Attestation de propriété (plan cadastral et matrice cadastrale)	Tous	☐	☐
Arrêté de permis de construire ou déclaration de travaux	Tous	☐	☐
Plan de situation et plan de masse des travaux	Tous	☐	☐
Plan des aménagements intérieurs	Tous	☐	☐
Plan avant travaux et après travaux	Uniquement pour les travaux de rénovation	☐	☐
Autres pièces :			
Etude globale d'évolution de l'exploitation	Tous	☐	☐
Délibération de l'organe approuvant le projet et le plan de financement	Etablissement de développement ou de formation agricole	☐	☐
Justificatif des démarches de qualité de l'élevage (signes officiels de qualité et autres démarches)	Le cas échéant	☐	☐
Récépissé de déclaration ICPE ou arrêté préfectoral d'enregistrement/autorisation ICPE ou tout document permettant de justifier des démarches entreprises pour anticiper les modalités de déclaration, de demande d'enregistrement ou d'autorisation ICPE	Le cas échéant	☐	☐

Le service instructeur, en cas de besoin peut demander la fourniture de pièces complémentaires



Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser au GUSI du département du siège de votre exploitation

ANNEXE 1 au formulaire de demande d'aide

INFORMATIONS NÉCESSAIRES A LA SÉLECTION DES DOSSIERS

Installation d'un jeune agriculteur

- Parmi le (s) porteur(s) de projet, un au moins bénéficie du statut Jeune Agriculteur (JA) (Définition « Jeune Agriculteur » cf. Appel à Projet) :

• oui • non

Nom : Prénom :

- Parmi le (s) porteur(s) de projet, un au moins est âgé de moins de 40 ans et s'est installé, il y a moins de 5 ans sans le bénéfice des aides mais à l'issue de la réalisation d'un Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) validé, (critères évalués à la date de dépôt de la demande d'aide).

☐ oui ☐ non

Nom : _____ Prénom : _____ date de naissance : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

Pièce à fournir :

- ✓ copie de la Carte Nationale d'Identité
- ✓ certificat d'affiliation à l'AMEXA en qualité de chef d'exploitation, précisant la date d'effet

Exploitation située en zone de montagne et participant au maintien de l'activité d'élevage dans cette zone

deux conditions à remplir :

- 1-** le siège de l'exploitation est situé sur une commune de la Zone de Montagne :

☐ oui ☐ non

- 2-** au moins 80% de la Surface Agricole Utile de l'exploitation est situé sur une commune de la Zone de Montagne :

☐ oui ☐ non

La liste des communes de la Zone de Montagne est précisée en annexe de l'Appel à Projet TO 0401A « investissements pour la modernisation des bâtiments d'élevage »

Le projet concerne une sortie d'exploitation

☐ oui ☐ non

La sortie d'exploitation doit porter sur la totalité des bâtiments d'élevage, l'ancien site de production devra être déclassé pour ce qui concerne l'ICPE. L'information quant à l'abandon de l'activité d'élevage sur l'ancien site sera faite au Préfet.

Le projet est présenté par un éleveur ovin, bovin allaitant ou caprin

☐ oui • ☐ non

Le projet doit porter sur la modernisation de bâtiment(s) d'élevage destiné(s) à la production d'ovins de bovins allaitants ou de caprins.



Systèmes d'élevage spécifiques

☐ oui • ☐ non

Le projet doit concerner des bâtiment(s) d'élevage destiné(s) à la production : de porcs sur paille ou AB, de volailles plein-air, d'élevages de lapins avec aménagements spécifiques en lien avec le bien-être animal ou AB.

Projet générant de l'emploi ou intégré dans une démarche collective

☐ oui • ☐ non

L'exploitation fait partie ou s'engage à rejoindre dans le cadre du projet, une CUMA d'élevage, un GIEE, un groupement d'employeur ou bien emploie ou prévoit l'emploi d'un salarié permanent.

Démarche qualité en lien avec l'élevage

☐ oui • ☐ non

si oui préciser quelle(s) certification (s) : _____

L'élevage concerné par le projet est certifié AB ou est en conversion ou intègre une démarche qualité certifiée par un organisme tiers indépendant (label rouge, AOP, bienvenue à la ferme...). Ou bien une certification de ce type est prévue dans le projet.

Pièce à fournir : attestations de certification

Filière locale en lien avec l'élevage

☐ oui • ☐ non

Si oui, précisez quelle(s) démarche(s) _____

L'élevage concerné par le projet intègre une filière locale, valorisée par une démarche locale, régionale ou interrégionale (route du lait, agneau terroir d'alsace, Bürehof, Liesenheim...). Ou bien une l'adhésion à une démarche de ce type est prévue.

Pièce à fournir : justificatif d'adhésion à la démarche

Exploitation d'élevage

☐ oui • ☐ non

L'activité d'élevage représente plus de 30% du Produit Brut hors aides de l'exploitation.

Renseignements à fournir : sur la base du dernier compte de résultat disponible :

Produit brut Hors Aide de l'exploitation (1)= €

Chiffre d'affaire des productions animales (2)= €

ratio (2)/ (1) = %



Système d'élevage intégrant des surfaces en herbe

- ☐ oui • ☐ non

Elevage bovin, caprin ou ovin avec un minimum de 50% de la SFP en herbe = $(PT+PP)/SFP$.

(SFP= Surface Fourragère Principale, PT=Prairies Temporaires, PP= Prairies Permanentes)

Renseignements à fournir : sur la base de la dernière déclaration PAC disponible :

surface de fourrage grossier autre qu'herbe (maïs ensilage, betteraves fourragères ou autres) = |_|_|_|_| ha (1)

surface en PP= |_|_|_|_| ha (2)

surface en PT= |_|_|_|_| ha (3)

surface SFP= (1) +(2) +(3) = |_|_|_|_| ha (4)

ratio = $(PP+PT)/SFP = ((2) +(3))/(4) =$ |_|_|_|_| %

Économie d'énergie

☐ oui • ☐ non

L'exploitation investit en individuel ou en collectif dans des équipements d'économie d'énergie ou de production d'énergie renouvelable (éligibles au Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations : opérations 0401A « investissement bâtiments » ou opération 0401E « investissements climatiques & énergétiques »)

Agroenvironnement

☐ oui • ☐ non

L'exploitation a contractualisé une ou plusieurs Mesure(s) Agro Environnementale(s) et Climatiques(s) (MAEC)

Renseignement à fournir :

le(s) Projet(s) Agro Environnemental(aux) et Climatique(s) (PAEC) concerné(s) par la (les) MAEC contractualisée(s) :

☐ PAEC Pour une montagne vivante

☐ PAEC Elevage extensif hors montagne • PAEC Eau

☐ PAEC Ried de l'Ill et Bande Rhénane

☐ PAEC Rieds du Bruch du Zembs, de l'Andlau et du Dachsbad

☐ PAEC Ried de la Zorn

☐ PAEC Mesures Agricoles de restauration des habitats du Grand Hamster

☐ PAEC PNR Vosges du Nord

☐ PAEC Haguenau

☐ PAEC Territoires 68



Ecoconstruction

Critères relatifs à la charte de l'éco-construction (selon les engagements pris)

Se référer au document de l'institut de l'élevage : Charte "éco-construire un bâtiment d'élevage" (téléchargeable sur <http://idele.fr>).

La description précise des items et engagements correspondant est faite dans le document de référence.

Liste des 10 items:

- | | | |
|--|-------|-------|
| 1- je cherche à valoriser les bâtiments existants | • oui | • non |
| 2- j'organise les accès pour les livraisons les enlèvements et la collecte | • oui | • non |
| 3- je réalise un réseau de collecte des eaux de toiture et de ruissellement | • oui | • non |
| 4- je réalise une prévision de mes futures consommations d'énergie, dans la phase de conception du bâtiment | • oui | • non |
| 5- je réalise un diagnostic énergétique, une fois le bâtiment en fonctionnement | • oui | • non |
| 6- je mets en place des compteurs (électricité, gaz, fuel...) pour le bâtiment | • oui | • non |
| 7- je choisis des systèmes d'éclairage basse consommation et pilotés suivant les besoins | • oui | • non |
| 8- je mets en place un système de tri sélectif si une filière de tri est disponible | • oui | • non |
| 9- je prévois un système de renouvellement de l'air et de maîtrise des courants d'air pour limiter l'inconfort des animaux | • oui | • non |
| 10- je mets en place une barrière sanitaire pour l'accès à l'élevage | • oui | • non |

ANNEXE 2 au formulaire de demande d'aide

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

Renseignements non intégrés dans la demande d'aide OSIRIS

a) Type de production concernée par le projet :

Vaches laitières	☐	☐	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Vaches allaitantes	☐	☐	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Génisses viande engraissement	☐	☐	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Taurillons ou bœufs engraissement	☐	☐	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Veaux de boucherie	☐	☐	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Brebis lait	☐	☐	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Brebis viande	☐	☐	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Chèvres	☐	☐	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Porcs naisseur	☐	☐	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Porcs engraisseur	☐	☐	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Poules pondeuses	☐	☐	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Volailles de chair	☐	☐	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Palmipèdes à foie gras	☐	☐	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Lapins	☐	☐	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Autre*	☐	☐	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

* préciser : _____

Le projet concerne-t-il une production en AB ou en reconversion AB ? ☐ oui ☐ non

Le projet concerne-t-il une production sous un autre signe de qualité ? ☐ oui ☐ non

Si oui, lequel ou (lesquels) :

b) description des travaux :

• construction neuve • extension d'un bâtiment existant • rénovation d'un bâtiment existant

surface construite et ou rénovée : _____ m²

Investissements prévus dans les domaines suivants (cocher les cases concernées) :

- ☐ aménagement équipements du bâtiment
- ☐ salle de traite / laiterie
- ☐ fabrique d'aliments à la ferme (élevage porcin et de volailles)
- ☐ stockage d'aliment et de fourrage (en Zone de Montagne)
- ☐ investissements de gestion des effluents d'élevage
- ☐ travaux et équipements permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre
- ☐ insertion paysagère
- ☐ extension réseaux d'eau et d'électricité (éligible uniquement en cas de sortie totale d'exploitation)
- ☐ équipements permettant d'améliorer la performance énergétique

- **Description du bâtiment envisagé** (mode de logement des animaux, matériaux utilisés, nombres de places,...) :

- Autres constructions :

- Aménagement, équipements intérieurs :



- Salle de traite, laiterie :

- Fabrique d'aliments à la ferme (élevage porcin et de volailles) :

- Stockage d'aliment et de fourrage (en Zone de Montagne)

- Investissements de gestion des effluents d'élevage

- travaux et équipements permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre

- Insertion paysagère

- extension réseaux d'eau et d'électricité

- Equipements permettant d'améliorer la performance énergétique

- Autres